



PREFECTURE DU JURA

Commune de VAUX LES SAINT CLAUDE (39547)

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application de l'article L125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral n°9006-797 du 29/04/2006
2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre du PPRn suivant :

- inondations (la Bienne et le Tacon) approuvé par arrêté préfectoral du 30 novembre 1998.

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRt)

La commune n'est pas située dans le périmètre d'un PPRt

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité 1a.

5. Liste des documents de référence

PPRn de la Bienne et du Tacon :

- plan de zonage réglementaire
- règlement
- carte des aléas

Annexe du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique.

Arrêtés ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

6. Localisation et description des risques pris en compte

Cartographie du risque inondation (fiche et extraits joints en annexe)

Risque sismique :

Le territoire national est divisé en 5 zones de sismicité : 0, 1a, 1b, 2 et 3.

L'ensemble du territoire communal est classé en zone de sismicité 1a, c'est-à-dire exposé à une sismicité très faible mais non négligeable.

En termes d'intensité et de probabilité des séismes, il s'agit d'une zone où :

- aucune secousse d'intensité supérieure à VIII sur l'échelle de Richter n'a été observée historiquement
- la période de retour d'une secousse d'intensité supérieure à VII dépasse 75 ans
- les déformations tectoniques récentes sont de faible ampleur.